

Image not found or type unknown



Vente de vehicule particulier à particulier

Par **FREIRE**, le **07/04/2010** à **22:21**

Bonjour,

en juin 2008 j'ai vendu une voiture Renault Espace 17.000 €,voiture que j'ai achetée 6 mois auparavant en Belgique.

Aujourd'hui je reçois une lettre de l'assurance de mon acheteur comme quoi il y a un vice sur le véhicule vendu avec 135 000 km alors que, après expertise Renault, le véhicule en présente environ 200 000 km.

Je suis convié à un arrangement à l'amiable la semaine prochaine alors que j'ai fourni mes papiers d'achat du véhicule sur lesquels le kilométrage indiqué était de 120 000 km, certifié par le vendeur précédent.

Que puis-je faire ?